

Réunion du BUREAU SYNDICAL

Jeudi 13 mars 2025

à 10 h

Au Temple sur Lot

RESSOURCES HUMAINES

1. Contrat groupe Santé à effet au 1^{er} janvier 2026
2. Création d'un poste de technicien Assainissement Collectif
3. Vacance d'un poste de technicien/ingénieur eau potable au sein de la cellule maîtrise d'œuvre avec possibilité d'ouverture au recrutement d'un contractuel de droit public

FINANCES

4. Demandes de dégrèvements exceptionnels d'abonnés de la régie d'exploitation EAU47 (4 dossiers)
5. Demandes de subvention

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

6. Avenant n°1 à la convention de transfert de données, la facturation et la perception de la redevance d'Assainissement Collectif des usagers de la commune de Sainte-Bazelle établie entre le Syndicat EAU47 et SAUR
7. Avenant n°1 à la convention de transfert de données, la facturation et la perception de la redevance d'Assainissement Collectif des usagers de la commune de de Bias et Villeneuve-sur-Lot établie entre le Syndicat EAU47 et AGUR
8. Convention de transfert des effluents du territoire Nord du lot sur les installations situées sur la commune de Tonneins

MARCHÉS PUBLICS

9. Accord cadre à bons de commande mono-attributaire de service pour la réalisation d'opérations préalables à la réception pour des travaux sur des réseaux d'eau potable et d'assainissement neufs ou réhabilités du Syndicat – 2 lots (Territoires EAU47)

 Nomination d'un(e) SECRÉTAIRE DE SÉANCE

 Approbation du PROCÈS-VERBAL DU 28/11/2024



TOUT POUR L'EAU, L'EAU POUR TOUS

RESSOURCES HUMAINES

1. Contrat groupe Santé à effet au 1er/01/2026

- Volet « Santé » de la réforme de la protection sociale :
 - **Participation obligatoire** à compter du 1er/01/2026
 - Proposition d'un **contrat collectif** aux agents des collectivités
- Proposition du CDG47 :
 - Contrat groupe de protection sociale pour la Santé
 - Procédure de mise en concurrence pour les collectivités
- Avis du Syndicat EAU47 sur :
 - La démarche engagée par le CDG47
 - Le mandat à donner au CDG47 pour le lancement de la consultation
- Avis « favorable » du Comité Social Territorial



2. Création d'un poste de technicien Assainissement Collectif

- Création d'un poste à l'état des effectifs (Technicien Assainissement Collectif)
- Appel à candidatures et déclaration de création d'emploi
- 1 candidature interne (agent de la régie Nérac) – Mutation interne
- Annonce en cours pour son remplacement à la régie



3. Vacance d'un poste de technicien/ingénieur eau potable au sein de la cellule maîtrise d'œuvre

- Mutation d'un ingénieur maîtrise d'œuvre
- Offre d'emploi en cours afin de prévoir son remplacement (vacance d'emploi)
- Ouverture du poste aux cadres d'emploi des techniciens territoriaux et ingénieurs
- Vu le profil requis et en fonction des candidatures qui seront reçues, nécessité d'ouvrir le poste aux contractuels de droit public (article L332-8 du Code Général de la Fonction Publique)





TOU POUR L'EAU, L'EAU POUR TOUS

FINANCES

4. Demandes de dégrèvements exceptionnels

Usager de Mézin



2023
Travaux de
renouvellement



06/01/25
Fuite après compteur
au niveau du
manchon de
raccordement



Application de la
garantie décennale

Proposition : dégrèvement de 351 m³ sur l'eau et l'assainissement
(différence entre la relève et conso moyenne de 19 m³)

4. Demandes de dégrèvements exceptionnels d'abonnés de la régie d'exploitation EAU47

🌊 Usager de Thouars sur Garonne



12/11/24

Fuite en amont du clapet purgeur au niveau du joint après le compteur



Selon RS, équipement sous la responsabilité de la Régie

Proposition : dégrèvement de 842 m³ sur l'eau (différence entre la relève et conso moyenne de 93 m³)

4. Demandes de dégrèvements exceptionnels d'abonnés de la régie d'exploitation EAU47

Usager de Bruch



03/09/24

Fuite en amont du clapet purgeur au niveau du joint après le compteur



Selon RS, équipement sous la responsabilité de la Régie

Proposition : dégrèvement de 778 m³ sur l'eau (différence entre la relève et conso moyenne de 40 m³)

4. Demandes de dégrèvements exceptionnels d'abonnés de la régie d'exploitation EAU47

Usager de Mézin



28/01/25

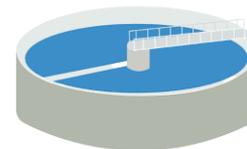
Fuite en amont du clapet purgeur au niveau du joint après le compteur



Selon RS, équipement sous la responsabilité de la Régie

Proposition : dégrèvement de 3 719 m³ sur l'eau potable (différence entre la relève et conso moyenne de 117 m³)

5. Demandes de subventions



Opérations d'assainissement

Commune	Opération	Montant	Taux de subvention
PENNE D'AGENAIS	Modification de zonage assainissement	12 000 €	Taux max en vigueur
CAZIDEROQUE	Modification de zonage assainissement	12 000 €	
ALBRET	Modification de zonage assainissement (BARBASTE – BRUCH et MONTESQUIEU)	36 000 €	
MONTPOUILLAN	Modification de zonage assainissement	12 000 €	
TERRITOIRES EAU47	Études Diagnostic réseaux sur 8 communes	640 500 €	
FUMEL	Réhabilitation réseaux VC 106 (tranche 1) ⁽¹⁾	550 000 €	
FUMEL	Mise en séparatif réseaux – Secteur Lamensique ⁽¹⁾	190 000 €	
MONFLANQUIN	Mise en séparatif secteur les Cannelles ⁽¹⁾	315 000 €	

(1) Une demande d'aides pour réhabilitation des branchements privés et pour l'animation du programme de réhabilitation sera jointe à la demande de subvention pour travaux sur réseaux public

5. Demandes de subventions

Opérations d'eau potable



Commune	Opération	Montant	Taux de subvention
COURS	Renouvellement réseau fuyard AEP - CVM	675 000 €	Taux max en vigueur
SUD DU LOT	Pose de 4 débitmètres sur le Territoire	40 000 €	
PUJOLS	Renouvellement réseau fuyard AEP - secteur Lacassagne	575 000 €	
CAUBEYRES	Renouvellement réseau fuyard AEP - CVM	100 000 €	
ST LEON/ DAMAZAN	Renouvellement réseau fuyard AEP	480 000 €	
UDI DAMAZAN	Sécurisation par Interconnexion Bruch – Damazan	490 000 €	
MEZIN	Renouvellement réseau Fuyard - Poudenas	780 000 €	
NERAC	Captage de Nazareth - Mise à jour du diagnostic de vulnérabilité	80 000 €	
LOT AMONT	Pose compteur de sectorisation (phase 1)	125 000 €	

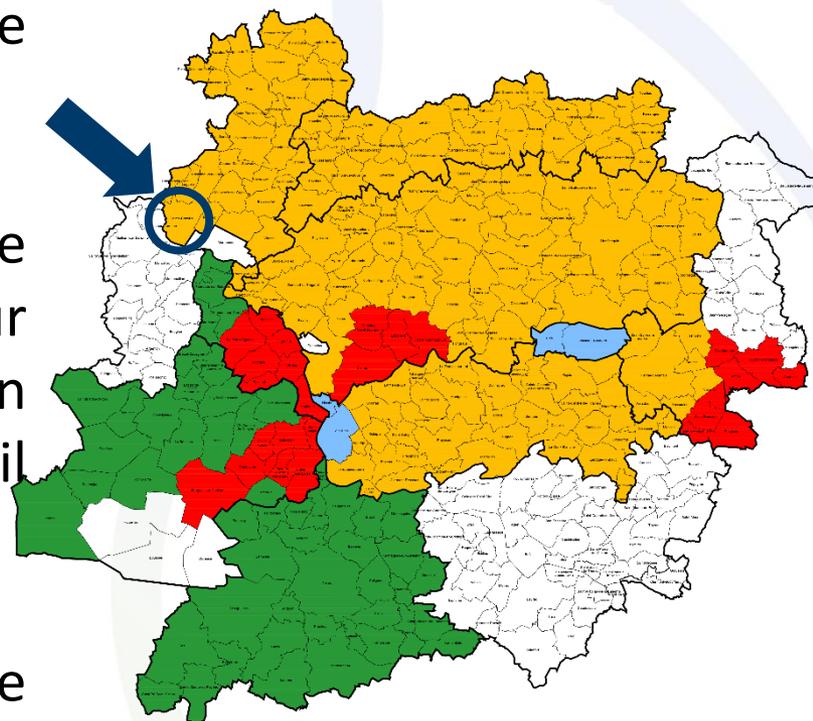


TOUT POUR L'EAU, L'EAU POUR TOUS

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

6. Avenant n°1 à la convention pour le transfert de données, la facturation et la perception de la redevance d'Assainissement Collectif des usagers de la commune de Sainte-Bazeille

- L'eau potable de la commune de Sainte Bazeille est gérée par Saur
- Convention permettant à Saur de facturer l'assainissement collectif pour le compte de la régie d'exploitation EAU47 arrive à échéance le 18 avril 2025
- Proposition d'un avenant de prolongation jusqu'au terme du contrat de concession d'eau potable de Saur, soit jusqu'au **31 décembre 2030**



7. Avenant n°1 à la convention pour le transfert de données, la facturation et la perception de la redevance d'Assainissement Collectif des usagers des communes de Bias et Villeneuve-sur-Lot

Collectivité
compétente



Exploitant



l'espace de notre avenir



• Eau potable

• Assainissement
collectif

• Convention permettant à AGUR de facturer l'assainissement collectif pour certains abonnés pour le compte de la CAGV

• La CAGV souhaite facturer la redevance équivalente assainissement collectif auprès de ses abonnés raccordables mais non raccordés

7. Avenant n°1 à la convention pour le transfert de données, la facturation et la perception de la redevance d'Assainissement Collectif des usagers des communes de Bias et Villeneuve-sur-Lot

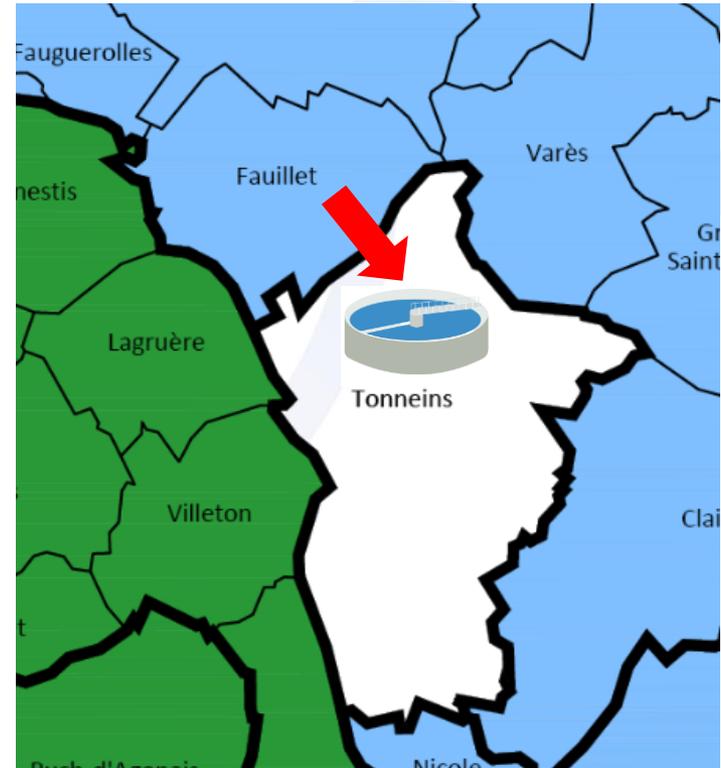
- Proposition d'un avenant à cette convention :
 - ↳ Pour permettre l'intégration de ces modifications
 - ↳ et mettre à jour :
 - Indice électricité dans la formule d'actualisation
 - Rajout d'un article sur la protection des données personnelles
 - Rectification d'erreurs matérielles



↳ Pas d'impact financier pour EAU47

8. Convention de transfert des effluents de la commune de Fauillet vers le système d'assainissement de Tonneins

- Nécessité de réhabiliter la station d'épuration de la commune de Fauillet
- Coût excessif compte tenu des difficultés techniques
- Accord de Val de Garonne Agglomération de transférer les effluents vers le système d'assainissement de la commune de TONNEINS



- ↳ Élaboration d'une convention quadripartite entre : EAU47, Val de Garonne Agglomération et leurs exploitants respectifs AGUR et VEOLIA

8. Convention de transfert des effluents de la commune de Fauillet vers le système d'assainissement de Tonneins

Cette convention fixe les modalités :

- Techniques de transfert des effluents de Fauillet vers Tonneins :
 - Conditions de déversement (qualité, quantité, point de livraison)
 - Dispositif de comptage
- Financières
 - Part exploitation: 0,5390 € HT/m³
 - Part collectivité: 0,7537 € HT/m³
 - Actualisation de la part exploitation

$$K = 0.15 + 0.39 \frac{ICHT - E_n}{ICHT - E_o} + 0.05 * \frac{010764288n}{010764288o} + 0.26 \frac{FSD2n}{FSD2o} + 0.15 \frac{TP10Fn}{TP10Fo}$$

- Entrée en vigueur: 1^{er} juin 2025



TOUT POUR L'EAU, L'EAU POUR TOUS

MARCHÉS PUBLICS

9. Accord cadre à bons de commande mono-attributaire de service : réalisation d'opérations préalables à la réception pour des travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement neufs ou réhabilités – 2 lots

- Lot 1 Secteur NORD

		SOS VIDANGE ASSAINISSEMENT	WI-RESEAUX	SARP SO
Valeur technique de l'offre (/50 pts)	Qualité et pertinence de l'offre (/40 pts)	28,40	31,50	27,20
	Caractère complet et cohérent de l'offre (/10 pts)	9,00	6,50	4,50
	Total sur 50 points	37,40	38,00	31,70
Prix des prestations (/40 pts)		29,59	40,00	24,05
Performance en matière de protection de l'environnement (/ 10 pts)		6,00	9,50	8,00
Total sur 100 points		73,00	87,50	63,75
CLASSEMENT		2	1	3

➔ Choix de la CAO du 24/01/25 : groupement WI-RESEAUX/O LEAKS offre classée économiquement la plus avantageuse

Lot 2 Secteur SUD

		SOS VIDANGE ASSAINISSEMENT	RESOLOGY	WI-RESEAUX	SARP SO	
Valeur technique de l'offre (/50 pts)	Qualité et pertinence de l'offre (/40 pts)	28,40	26,00	31,50	27,50	
	Caractère complet et cohérent de l'offre (/10 pts)	9,00	7,25	6,50	5,00	
	Total sur 50 points	37,40	33,25	38,00	32,50	
Prix des prestations (/40 pts)		30,04	25,81	40,00	26,68	
Performance en matière de protection de l'environnement (/10 pts)		6,00	7,00	9,50	8,00	
Total sur 100 points		73,44	66,06	87,50	67,18	
CLASSEMENT (attribution limitée à 1 lot par candidat)		1^{er} résultat	2	4	1	3
		Classement final	1	3	attributaire du lot 1 – éliminée	2

➔ **Choix CAO du 24/01/25 : SOS VIDANGE ASSAINISSEMENT
(seconde offre classée économiquement la plus avantageuse)**



TOUT POUR L'EAU, L'EAU POUR TOUS

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Film rétrospective EAU47 en 2024



Prochaines instances

- 1^{er} avril 2025 à Vianne : Conseil d'Exploitation de la régie EAU47
- 3 avril 2025 à Agen :
 - 9 h30 COMMISSION FINANCES
 - 14 h CAO
 - 14 h 30 CCSPL
- 8 avril 2025 au Temple sur Lot :
 - BUREAU matin
 - COMITÉ après-midi (vote du budget, intervention Agence de l'Eau...)
- 10 avril 2025 à Agen : 9 h00 COMMISSION RH